



Dans le même registre, le Président de l'Assemblée nationale met sur pied un Collège de trois personnes pour coordonner les activités du Réseau des parlementaires pour la décentralisation et le développement rural (REPADDEL).

Le Parlement ne veut pas se mettre en marge de la nouvelle politique du gouvernement en vue de rendre la décentralisation effective telle que recommandée par le Grand dialogue national, organisé il y a presque un an au palais des Congrès de Yaoundé, pour résoudre les crises socio-politiques au Cameroun. Afin d'apporter de l'eau au moulin des réformes gouvernementales, le président de l'Assemblée nationale, Cavaye Yeguié Djibril, a signé le 18 août 2020, un arrêté portant création du réseau des Parlementaires pour la décentralisation et le développement rural.

«Le REPADDEL a pour mission de promouvoir la contribution effective du Parlement et du Parlementaire à la mise en œuvre, à l'approfondissement et à l'accélération du processus de décentralisation au Cameroun. Il s'agit de renforcer la contribution du Parlementaire à la promotion du développement local, de la démocratie locale et de la gouvernance locale, ainsi que sa fonction de contrôle de l'action gouvernementale en œuvrant pour l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques de décentralisation et de développement local et la production des résultats d'évaluation solides pour en faire usage dans le travail parlementaire dans le but d'appuyer la prise

de décision et l'élaboration des politiques publiques de décentralisation et de développement local fondées sur des données probantes», a expliqué Cavaye Yeguié Djibril.

L'Honorable Nanga Mefant Berthe, le Sénateur Etame Massoma David et le Maire honoraire Mba Mbo Hyacinthe composent le Collège qui assure le fonctionnement, la coordination et le suivi-évaluation des activités du REPADDEL.

[CIN](#)
